

DÉLIBÉRATION n° 2023-10-14-2

Le conseil d'administration, en sa séance du 14/10/2023,
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements;
Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Campagne d'emplois 2024 et 2025

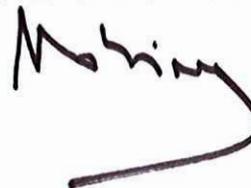
Le conseil approuve less campagne d'emplois 2024 et 2025 du titre 2, plafond « Etat » telles que présentées dans la note « Eléments relatifs aux campagnes d'emplois 2024 et 2025 » annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 29
Majorité des présents et représentés : 15

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE et 3 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 14/10/2023

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : **02/11/2023**

ELEMENTS RELATIFS AUX CAMPAGNES D'EMPLOIS 2024 ET 2025

I – LA CAMPAGNE D'EMPLOIS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS

La présente campagne d'emplois à vocation à couvrir les périodes 2024 et 2025, soit le terme du mandat du Directeur actuel.

Il paraît souhaitable, pour des questions de prévisibilité, de s'inscrire dans une démarche pluriannuelle et de tout à la fois appréhender les besoins actuels et anticiper les besoins à venir.

Cette démarche s'inscrit dans une mise en perspective des départements disciplinaires depuis 2015, début du mandat du Directeur.

Dans la continuité de la politique menée depuis 2015, les supports disponibles doivent être placés face à des besoins et ne pas obligatoirement être liés à leur rattachement disciplinaire originel.

Il s'agit de préserver les grands équilibres en confortant ou rétablissant les disciplines qui en ont le plus besoin.

Les propositions qui suivent reposent sur deux paramètres techniques qui tiennent :

- aux supports vacants à sa disposition,
- aux besoins de l'établissement.

LES MOYENS ET SUPPORTS DE L'ETABLISSEMENT

Sciences Po Aix dispose d'un certain nombre de supports d'enseignants-chercheurs et de PRAG/PRCE qui sont dans leur grande majorité occupés par des enseignants titulaires.

Les deux campagnes d'emplois porteront sur les postes vacants ou susceptibles de l'être sur la période considérée en tenant compte des particularités de certaines situations qui ne permettent pas le recrutement d'un nouveau titulaire.

Le tableau annexé à la présente note présente l'état des emplois non occupés par des titulaires en position activité.

Un support est occupé de manière permanente par des professeurs invités. Sauf à renoncer à cet enrichissement pour l'établissement, il n'est pas considéré comme à pourvoir.

De même, deux postes ne sont que temporairement vacants (Pr Droit/MCF économie) et ne peuvent donner lieu au recrutement d'enseignants-chercheurs. Les titulaires de ces emplois pouvant faire valoir leur droit à réintégration.

Enfin, deux postes seront définitivement vacants à la suite d'un départ à la retraite sur la période considérée (PRAG d'allemand, PR ScPoAix)

LES BESOINS DE L'ETABLISSEMENT

L'appréciation de ces besoins se fonde sur les ressources actuellement mobilisables rapportées à l'ensemble des enseignements à pourvoir.

La composition du corps enseignant des Sciences Po est caractérisée par une équipe pluridisciplinaire dont les effectifs statutaires sont relativement modestes et par le recours significatif à des chargés d'enseignement vacataires issus du monde académique ou d'experts issus du monde socio-économique.

Ainsi, il serait illusoire de vouloir à court ou moyen termes pourvoir une part substantielle des enseignements de chaque département disciplinaire par un enseignant-chercheur ou un enseignant titulaire en poste.

1- LES RESSOURCES PEDAGOGIQUES ACTUELLES.

A l'heure actuelle, la répartition des effectifs d'enseignants-chercheurs et d'enseignants par champs disciplinaires est la suivante :

	Professeur des Universités (PR)	Maître de conférence (MCF)	MCF associés (contractuels).	Enseignant du second degré (PRAG/PRCE)
Art et culture		1		1
Droit	3	4	4 (1/2 poste)	
Economie gestion	2	5		2
Histoire	2	2 (+1 mis à disposition)		
Science politique et sociologie	5	6	1 (1/2 poste)	
Langues				6

Ces personnels permanents assurent une partie des heures dispensées par l'établissement. Le tableau suivant ventile la répartition des volumes horaires.

Tableau avec les volumes horaires confiés à chaque département disciplinaire et sa ventilation entre les enseignants en poste et les chargés d'enseignement vacataires.		
	Statut des intervenants	Nombre d'heures en EHTD
<input type="checkbox"/> Culture	26	2300
Titulaire IEP E/C	2	660,5
Vacataire	24	1639,5
<input type="checkbox"/> Droit	60	4175
ATER TP	1	192
Titulaire IEP E/C	11	2140,75
Vacataire	48	1842,25
<input type="checkbox"/> Eco-Gestion	26	2460
ATER TP	1	193
Titulaire IEP E/C	8	1740,25
Vacataire	17	526,75
<input type="checkbox"/> Expert	72	1702,75
<input type="checkbox"/> Expert Culture	39	720
<input type="checkbox"/> Expert Droit	41	1310,25
<input type="checkbox"/> Expert Eco-Gesti	28	792,25
<input type="checkbox"/> Expert Histoire	6	147
<input type="checkbox"/> Expert SPS	28	482
<input type="checkbox"/> Histoire	26	2182,25
ATER TP	2	374
Titulaire IEP E/C	5	1145,75
Vacataire	19	662,5
<input type="checkbox"/> Langues	44	6055
Titulaire IEP E/C	7	2521,5
Vacataire	37	3533,5
<input type="checkbox"/> Sc Po&Soc	49	3694,75
ATER TP	4	724,25
Titulaire IEP E/C	10	2068,25
Vacataire	35	902,25
<input type="checkbox"/> (vide)		
Total général	445	26021,25

Les enseignants titulaires sont astreints à un service statutaire et peuvent assurer, en sus, des heures complémentaires.

Volume horaire assuré par les enseignants titulaires et les ATER					
Champ disciplinaire	Nombre de titulaires	Nombre d'ATER	Nombre d'heures EHDT assurées par les titulaires et ATER	Heures statutaires EHDT	Heures supplémentaires EHDT
Arts, culture, littérature	2		661	455	206
Droit	11*	1	2333	1416	917
Economie Gestion	9**	1	1933	1944	-11
Histoire	5	2	1520	1115	405
Langues vivantes	12		2522	2688	-167
Science politique et sociologie	12***	3	2792	2328	464
Total général					
* Dont 1 en disponibilité, 1 en décharge totale et 4 MCF associés					
** Dont 1 en disponibilité					
*** * Dont 1 en disponibilité et 1 MCF associé					
L'étude a été réalisée à partir des heures effectuées sur l'ensemble de l'année 2022-2023 (Source : Hyperplanning)					
Elle porte sur la totalité des formations dispensées par Sciences Po Aix					
Les titulaires et ATER sont ceux en poste au 1er septembre 2023 soit :					
un PR en droit en moins par rapport à 2022-23					
un ATER en moins + deux retours de disponibilité en science politique par rapport à 2022-23					

De ce tableau ressort le volume total de cours effectivement assumé par les membres titulaires de chaque département disciplinaire.

Ainsi, le département de droit absorbe 917 heures complémentaires par an auxquels il conviendrait d'ajouter les services des deux titulaires du département qui, du fait de leur position statutaire, sont déchargés totalement de service.

Les départements d'histoire et de science politique respectivement 405h et 464h, celui d'art et culture 206h.

Converti en nombre de postes statutaires potentiels, les heures complémentaires assumées par les seuls titulaires correspondraient à au moins 4 postes d'EC en droit, au moins deux en histoire et science politique, un en art et culture.

Il ressort ainsi une charge variable d'enseignements complémentaires qui sont assurés par des enseignants en poste pour préserver la continuité du service et parfois au détriment des autres missions statutaires.

2- LES BESOINS ACTUELS ET A VENIR

Ces besoins s'expriment, d'une part, au travers du volume horaire d'enseignements assumé mais également, et c'est une part notable du travail, des besoins d'encadrement tenant compte du nombre d'étudiants accueillis dans chaque parcours de master et de l'ouverture de la formation à d'autres modalités d'enseignement (alternance), qui impliquent un suivi particulier et donc une charge substantielle supplémentaire.

LE DEPARTEMENT ART ET CULTURE

Pour le département art et culture, les effectifs depuis 2015 sont stables (1 MCF, 1 PRAG). Les deux membres du département prennent en charge la culture générale dans le diplôme mais aussi les préparations aux concours et des enseignements dans le Master PCM.

Les deux enseignantes peuvent s'appuyer sur un nombre substantiel de chargés d'enseignement vacataires issus de la fonction publique active ou des personnels de l'éducation nationale.

Le renforcement de l'équipe pourrait passer par le recrutement d'un PRAG supplémentaire dont le support fait cependant défaut.

Compte-tenu de ces éléments, il n'est pas envisagé de recrutement nouveau pour la période.

LE DEPARTEMENT DE DROIT

Pour le droit, en 2015, le département comptait 5 professeurs en position d'activité, il n'en reste que 3, dont un en détachement et un second disposant d'une décharge totale de service. Un même constat peut être fait pour les MCF avec la perte d'un emploi durant cette période (de 5 à 4).

Le recrutement supplémentaire de deux MCF associés de très grande qualité a permis d'absorber une partie de la charge mais s'avère notoirement insuffisant du fait des obligations de service réduites de cette catégorie de personnel (1/2 service statutaire).

Le département de droit assume sa part de charge dans le diplôme propre et dans les masters mais, au-delà dans les préparations aux concours administratifs de la catégorie A et A+, ainsi qu'en licence d'administration publique ouverte depuis 4 ans en apprentissage et accueillant 22 étudiants.

S'y ajoute également la gestion de deux Prépa talents (INSP et IRA) avec un volume de charge alourdi.

L'érosion du nombre de titulaires sur la période (2 PR et 1 MCF en moins) doit pour ces raisons être en partie compensée.

Compte-tenu de l'ouverture à l'international d'un certain nombre de parcours, un PR de droit public avec une orientation droit international paraît être la priorité.

En outre, du point de vue qualitatif, l'établissement a, avec les départs à la retraite non remplacé, perdu un spécialiste en droit administratif et en droit constitutionnel.

Le recrutement d'un PR disposant de ce double profil permettrait de couvrir une partie des besoins les plus urgents.

LE DEPARTEMENT D'ECONOMIE GESTION

Le département d'économie gestion (2 PR, 5 MCF, 2 PRAG) a depuis 2015 été renforcé avec l'arrivée d'un MCF et d'un PRAG supplémentaires. Il s'est agi de faire face aux besoins accrus liés à l'ouverture d'un parcours en alternance et à un nombre substantiel d'étudiants accueillis dans l'option Expertise internationale.

Pour l'heure, un enseignant en poste est en détachement dans une université étrangère. Son départ définitif conduirait à la vacance d'un emploi de MCF qui pourrait donner l'occasion d'un redéploiement des moyens à destination des départements dont les besoins se feraient sentir.

Ainsi pour l'heure, dans une perspective pluriannuelle, ses effectifs paraissent pouvoir absorber les charges confiées.

LE DEPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire comptait trois titulaires en 2015 (1 PR et 2 MCF) pour atteindre aujourd'hui 2 PR, 2 MCF et un MCF mis à disposition.

Des éléments nouveaux ont accru la charge de ce département :

- Au-delà des enseignements assurés dans le diplôme, le département d'histoire avec la création du master GDSI a connu, une croissance exponentielle de ses effectifs étudiants.
- Un nombre important d'étudiants qui dans le diplôme d'établissement orientent leur mémoire de recherche vers des thématiques liées à cette discipline et pèsent de ce fait sur les capacités d'encadrement de l'équipe pédagogique en poste.
- L'ouverture du parcours de master en alternance a encore accentué l'attrait pour cette formation. Il en va de même de la création du Mastère spécialisé études sur le renseignement

Il s'agira de prolonger l'effort de l'établissement pour atteindre le volume de cinq titulaires en 2025 (2 PR, 3 MCF).

Il semble souhaitable de recruter un MCF en histoire.

LE DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE ET DE SOCIOLOGIE

Le département de science politique et de sociologie n'a connu aucune érosion depuis 2015. Il convient même de relever depuis cette date le recrutement de 2 MCF supplémentaires (hors remplacement).

A l'heure actuelle il compte : 5 PR, 6 MCF, 1 MCF associé.

C'est ainsi le département qui compte le plus de PR et de MCF en activité.

Il a pu, durant la période, souffrir de départs en détachement, en délégations et en disponibilité affectant ses effectifs mobilisables. Une compensation en postes d'ATER (entre 3 et 4) lui a été consentie sur la période.

Les retours récents des titulaires de ces positions statutaires devraient permettre de faire face à une partie notable des besoins à satisfaire.

Du point de vue qualitatif, l'ouverture prochaine d'un parcours en apprentissage dans la mention science politique pourrait justifier un nouveau recrutement sur un poste de PR vacant en 2025.

S'il s'avérait que le recrutement s'opérait en interne parmi les MCF disposant d'une HDR, un support serait vacant pour la campagne 2025/26.

LE DEPARTEMENT DE LANGUES

Le département de langues a été depuis 2015 renforcé par l'arrivée d'un PRAG d'anglais supplémentaire sur la période pour atteindre 7 titulaires qui absorbent 42% des enseignements de langue dans l'établissement.

Il convient de relever que l'ensemble des PRAG assume des charges pédagogiques ou administratives permettant un fonctionnement régulier de l'établissement.

L'emploi de PRAG d'allemand sera vacant à la rentrée prochaine et il est proposé de renouveler le support dans la même langue.

Le titulaire assure en effet la responsabilité de l'un des parcours du diplôme (franco-allemand) en partenariat avec l'Université de Freiburg.

Au regard de la charge qu'une telle tâche représente, *il paraît indispensable de la remplacer et ainsi de recruter un enseignant du second degré en langue allemande.*

Synthèse des propositions de recrutement

Pour la campagne d'emplois 2024 :

- 1 poste PR Droit public
- 1 PRAG en allemand
- 3 ATER sur les postes PR/MCF vacants temporairement
- 1 poste dédié aux enseignants invités

Pour la campagne d'emplois 2025 :

- 1 poste PR Science Politique
- 1 poste PR Droit public
- 2 ATER sur les postes PR/MCF vacants temporairement
- 1 poste dédié aux enseignants invités
- 1 poste MCF histoire contemporaine

II – LA CAMPAGNE D'EMPLOIS DES PERSONNELS BIATSS

La campagne emplois 2024 affiche 12 postes vacants pour les personnels administratifs et techniques. Néanmoins, tous les emplois sont occupés soit par un agent non titulaire en contrat à durée déterminée (5) ou indéterminée (5).

Deux emplois sont occupés par des titulaires en détachement.

Il est proposé de maintenir sur l'année à venir (2024) l'ensemble des personnels sous les statuts évoqués.

D'ici la campagne suivante (2025), la possibilité d'ouvrir, aux personnels contractuels en poste (CDD ou CDI), un concours correspondant à sa catégorie, sera examinée.

En amont, cela devra faire l'objet d'un travail conjoint avec les représentants du personnel pour le type de poste et l'intérêt pour les personnels et l'établissement d'un passage sur un statut de titulaire.

Annexe : tableaux d'emplois reprenant les différentes propositions listées

SUPPORTS ETAT 238	Discipline	Historique-observation	UTILISATION 2023 / 2024	UTILISATION CE 2024	UTILISATION CE 2025
PR vacant	02 droit	Recrutement infructueux 2023	ATER	PR en droit	<i>PR en droit</i>
PR vacant	NC	Accueil professeurs invités	Invités	<i>Invités</i>	<i>Invités</i>
PR vacant	71 info com	Vacant	ATER	ATER	PR Droit
PR	02 droit	TITULAIRE détachement 2 ans à compter de mai 2022	ATER	ATER	<i>ATER / PR Titulaire</i>
PR	04 ScPo	Départ en retraite 09/2025	Titulaire en poste	Titulaire en poste	PR Science Politique
MCF	05 éco	TITULAIRE détachement 2023-2029	ATER	<i>ATER</i>	<i>ATER</i>
MCF vacant	04 ScPo	Support vacant	ATER	<i>ATER</i>	Intégration MCF Histoire
PRAG PRCE	Langue (allemand)	Départ en retraite 09/2024	Titulaire en poste	PRAG Allemand	PRAG Allemand

Rappel des supports enseignants mobilisés sur le budget propre

SUPPORTS ETABLISSEMENT 734	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
ATER (100%)	3 POSTES	2 POSTES	3 POSTES	3 POSTES
MCF associés (50%)	5 POSTES	5 POSTES	5 POSTES	5 POSTES

SUPPORTS BIATSS	Service de rattachement actuel du poste	Occupant actuel- situation	Historique / observation	COMMENTAIRE	UTILISATION EN CE 2024
CAT A	DREVE	CONTRACTUEL CDI	Titulaire en détachement	Occupé par 1 ANT CDI	MAINTIEN DE LA SITUATION 2023
CAT A	CAB	CONTRACTUEL CDI	Titulaire retraité (2015)	Occupé par 1 ANT CDI	MAINTIEN DE LA SITUATION 2023
CAT A	DREVE	TITULAIRE DETACHE		Occupé par 1 titulaire en détachement	RENOUVELLEMENT / MAINTIEN OU FIN DE DETACHEMENT
CAT A	DPIL	CONTRACTUEL CDD	Vacant	Occupé par 1 ANT CDD	MAINTIEN DE LA SITUATION 2023
CAT A	DPIL	CONTRACTUEL CDD	Titulaire disponibilité	Occupé par 1 ANT CDD	MAINTIEN DE LA SITUATION 2023
CAT A	DREVE	CONTRACTUEL CDI	Création de poste au 1/9/2014	Occupé par 1 ANT CDI	MAINTIEN DE LA SITUATION 2023
CAT A	CAB	CONTRACTUEL CDD	Nomination titulaire en cat A (2017)	Occupé par 1 ANT CDD	MAINTIEN DE LA SITUATION 2023
CAT B	DREVE	CONTRACTUEL CDI	mutation titulaire avril 19	Occupé par 1 ANT CDI	MAINTIEN DE LA SITUATION 2023
CAT C	MESOPOLHIS	CONTRACTUEL CDD	titulaire poste promo	Occupé par 1 ANT CDD	MAINTIEN DE LA SITUATION 2023
CAT A	MESOPOLHIS	CONTRACTUEL CDD	départ retraite mars 20	Occupé par 1 ANT CDD	MAINTIEN DE LA SITUATION 2023
CAT C	CAB	TITULAIRE DETACHE		Occupé par 1 titulaire en détachement	RENOUVELLEMENT / MAINTIEN OU FIN DE DETACHEMENT
CAT C	CAB	CONTRACTUEL CDI	Titulaire disponibilité	Occupé par 1 ANT CDI	MAINTIEN DE LA SITUATION 2023